

MOBILITÉ / TRANSPORT



Quelques conseils :



MOBILITÉ DOUCE :

- Si tu utilises les transports en commun, n'oublie pas de valoriser ton statut (18-24 ans, bénéficiaire du statut BIM, famille nombreuse, ...) afin de bénéficier de réductions !
- Si tu renonces à un véhicule, tu as droit à un abonnement TEC horizon de 3 ans gratuit (si tu t'engages à ne pas en racheter un endéans 3 ans).
- Si tu disposes d'un abonnement TEC, tu peux bénéficier d'une réduction pour une voiture Cambio.
- Il existe des primes provinciales ou communales pour l'achat d'un vélo.

PERMIS DE CONDUIRE :

- Le Crédal propose, entre-autre, un crédit à taux réduit pour financer ton permis de conduire (théorique et pratique). Il est également possible de faire appel aux crédits à taux réduits pour l'achat d'un véhicule ; vérifie que tu es dans les conditions. Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.
- Si tu rentres dans les conditions, tu peux passer ton permis de conduire grâce à une auto-école sociale. Attention toutefois, la liste d'attente peut être longue !

→ Si tu es affilié à la [mutualité Solidaris](#), tu peux bénéficier des cours pour passer ton permis à coûts réduits (attention, ce n'est PAS une auto-école agréée, tu dois donc passer le permis en filière libre). Ce service s'appelle Drive Mut.

VOITURE :

Si tu souhaites acheter une voiture, renseigne-toi bien quant aux autres coûts que celle-ci entraînera. Pour cela, consulte le site de [Wikifin](#).



INFORMATIONS UTILES :

Tu estimes rencontrer une difficulté avec ton/tes opérateur(s) de transport et tu as déjà tenté de résoudre le problème en le/les contactant ?

Des médiateurs, indépendants et spécialisés peuvent t'aider : pour la [SNCB](#) ou pour les [TEC](#) !

M E D E N A M
CENTRE DE
RÉFÉRENCE EN
MÉDIATION DE
DETTES

Retrouve tout les liens
cités dans ce document
en scannant le QR code →



pcn Pôle
Académique
de Namur